



Paris, le 07 avril 2010

70 millions de lampes recyclées en 3 ans

En trois années d'existence, Récyllum a collecté **10.000 tonnes** de lampes usagées **soit 70 millions d'unités**, avec un taux de **recyclage record de 96%** en 2009. En 2010, afin d'augmenter le taux de collecte, Récyllum va **dynamiser la collecte de proximité** tout en veillant à réduire encore l'impact environnemental de la filière. **Prévention et pédagogie** sont également des missions prioritaires que Récyllum s'est engagé à mener dans la cadre de **l'agrément que les Pouvoirs Publics viennent de lui renouveler pour 5 ans**.

3 années pour mettre en place une nouvelle filière de collecte et de recyclage

Alors qu'il n'existait pas de filière pour la collecte et le recyclage des lampes usagées avant le 15 novembre 2006, c'est déjà 42% des Français qui connaissent aujourd'hui l'existence du dispositif de collecte et 63% qui savent que les lampes se recyclent (*Source : Sociovision*). En seulement 3 années d'activité, ce sont 10.000 points de collecte Récyllum, desservant l'ensemble de la population française (DOM compris) qui ont permis la récupération de 10.000 tonnes de lampes usagées, soit environ 70 millions d'unités.

Fort de ce bilan, au 1^{er} janvier 2010, Récyllum s'est vu renouveler son agrément pour une période de 5 ans au terme de laquelle l'éco-organisme vise un taux de collecte de 65% des lampes en fin de vie, tout en réduisant l'impact environnemental de la filière et en menant des actions de prévention en matière de réduction des déchets et d'éco-conception.

2009, l'année de la montée en puissance de la collecte auprès des particuliers

Alors que les volumes collectés via les réseaux professionnels (grand comptes industriels, installateurs électriciens, ...) ont diminué suite aux effets de la crise, la collecte auprès des ménages et assimilés a fortement progressé puisqu'elle a doublé en grande distribution et été multipliée par 1,5 en déchèterie.

La mise en place d'un meuble de collecte en libre-accès dans la grande distribution et les campagnes d'information du grand public sur l'intérêt environnemental du recyclage ont permis de capter les premières lampes à économie d'énergie à usage domestique arrivées en fin de vie.

Hervé Grimaud, directeur général de Récyllum précise : « 2010 sera pour nous l'occasion de relever deux défis majeurs et complémentaires. Tout d'abord, nous nous attaquons aux gisements diffus via un dispositif de collecte dans les commerces de proximité qui permettra la reprise des lampes sans condition d'achat, autrement dit la reprise « 1 pour 0 ». Par ailleurs, nous travaillons très concrètement à réduire encore l'impact environnemental de la filière, notamment en optimisant notre logistique de collecte. »





La réduction de l'impact environnemental de la filière

Pour réduire l'impact environnemental de la collecte et du recyclage des lampes usagées Récyllum travaille sur 2 axes prioritaires :

- Les transports : au delà d'une optimisation des tournées, Récyllum a fait développer un logiciel permettant également de maximiser le remplissage des camions et ainsi de limiter le nombre de véhicules en circulation.
- Le recyclage : Récyllum conduit actuellement plusieurs études visant à faire progresser le taux de recyclage des lampes (récupération des terres rares présentes dans les poudres fluorescentes et optimisation du recyclage des lampes basse consommation).

La prévention au service de l'éco-conception et de la réduction des déchets

En 2010, Récyllum poursuivra ses actions de communication à la fois auprès des professionnels et du grand public de manière à augmenter le taux de collecte des lampes.

L'éco-organisme mènera par ailleurs des actions de prévention visant à :

- encourager les producteurs les plus vertueux dans leurs efforts d'éco-conception par la mise en place d'une éco-contribution réduite pour les lampes à LED ;
- informer les consommateurs pour leur permettre de mieux exploiter leurs éclairages naturels et artificiels dans le but de prolonger la durée de vie des lampes et réduire la quantité de déchets produits. Ces actions de sensibilisation se feront en partenariat avec des associations telles que France Nature Environnement (FNE), Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), les Connexions ou encore l'Association Française de l'Eclairage (AFE).

Nathalie Villermet, chargée de mission déchets et industrie de France Nature Environnement, ajoute : « *Nous accompagnons Récyllum depuis sa création et nous nous impliquons très fortement à leurs côtés pour la mise en place d'actions de sensibilisation sur le terrain. En 2010, nous poursuivons notre collaboration avec Récyllum et renforçons notre partenariat pour que chacun adopte le geste de tri des lampes usagées.* »

Contacts presse

Récylum, Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • oplantard@recylum.com

Thomas Marko & Associés :

- Laure Kuntzinger • Tél. : 01 40 90 83 40 • 06 18 95 97 44 • laure.k@tmarkoagency.com

- Daphné Raguenet de Saint Albin • Tél. : 01 40 90 87 42 • 06 12 98 68 13 • daphne.r@tmarkoagency.com

Récylum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il est chargé d'organiser la collecte et le recyclage des lampes usagées, et d'informer les professionnels et les particuliers. Pour en savoir plus : www.recylum.com – 0810 777 001 (prix d'un appel local)

